

# Circulaire de rentrée 2025-2026.

*Chers parents,*

*Votre enfant fera sa rentrée*

***Le lundi 1er septembre 2025.***

*Voici quelques informations qui vous expliquent le fonctionnement de la classe.  
Merci de les lire attentivement.*



## **Bien préparer l'arrivée à l'école...**

*Il est important de **préparer** votre enfant à sa venue à l'école.*

*Il faut lui **expliquer** que vous ne passerez pas trop de temps avec lui en classe mais que vous viendrez le chercher à la fin de la matinée ou de la journée.*

*Ne vous inquiétez pas si votre enfant pleure un peu, cela arrive fréquemment mais ne dure pas longtemps.*

*Répétez-lui bien le déroulement de sa journée (« tu manges à la cantine », « tu vas à la garderie » ...) Ne vous enfuyez pas non plus dès qu'il a le dos tourné (sentiment d'insécurité), prévenez-le de votre départ, mais ne soyez pas trop long. **Le temps de séparation doit être clairement signifié à l'enfant sans être long et générer une spirale d'angoisse pour vous et lui. Sans apaisement ni sérénité...pas d'apprentissages.***

*Soyez bien là à l'heure de la sortie : bien des angoisses et des larmes seront évitées ! Ne lui posez pas trop de questions : les confidences viendront ...*

*Parler dès à présent de l'école de façon positive mais réaliste.*

***Accompagner** l'enfant le premier jour, c'est important. Pensez dès maintenant à aménager vos horaires de façon à pouvoir vous-même accompagner sereinement votre enfant le jour de la rentrée.*

***Pour être avec les autres et apprendre, un enfant doit être reposé, serein, calme et sécurisé. C'est l'ambiance qui doit régner dans la classe pour que chaque personnalité puisse s'épanouir.***

○ **Matériel et Autonomie : « Aide-moi à faire seul ».**

Dans notre classe, l'autonomie est centrale.

Elle n'est pas le désir immédiat assouvi mais l'épanouissement dans un cadre délimité de règles, d'espace donc commun et par conséquent sécurisant.

**« C'est papa et maman qui choisissent pour moi...mes petites sandalettes me plaisent mais je me ferai mal sur la cour avec. Mes cheveux longs sont beaux, mais papa ou maman me les attachent car je ne peux pas apprendre en ne voyant rien. JE SAIS CE QUI ME PLAÎT DANS L'INSTANT MAIS PAS ENCORE CE QUI EST BON POUR MOI ».**

Pensez à lui faire porter des chaussures et des vêtements qu'il/elle saura mettre et attacher tout seul : pas de bretelles, ceintures et salopettes impossibles à retirer par les enfants eux-mêmes. **Dans la mesure du possible, éviter les chaussures qui combinent lacets et fermeture éclair sur le côté. Elles sont très peu pratiques.**

Privilégiez les vêtements qui ne craignent pas les activités salissantes.

Les enfants, très vite feront, déferont leurs affaires le matin et le soir.

Il convient de les aider que les premiers jours. **Marquez ses vêtements à son nom et prénom.** Cela limitera les pertes et les échanges au cours de l'année.

○ **Attention-Concentration** : cela se prépare.

Voici un domaine **central** à l'école. Il occupe désormais une place centrale dans notre pratique. Sans ce socle, les apprentissages se fixent difficilement et la mémorisation est impactée. Votre enfant est dans l'âge d'or sur le plan cérébral : le cerveau est prêt à emmagasiner énormément d'informations sensorielles. Le visuel et le sonore sont très sollicités à l'école et requièrent attention et concentration. Quelques éléments favorables pour votre enfant :

- *Être à l'heure et démarrer sa journée avec les camarades.*
- *Être serein dans son rythme, ne pas être soumis à l'agitation ambiante, les retards à rattraper.*
- *Le calme à l'arrivée dans le hall.*
- *Interdiction de courir jusqu'à la classe. On marche avec papa et/ou maman.*
- *Pas de vêtements à paillettes.*
- *Pas de chaussures qui s'éclairent.*
- *Pas d'objets « parasitant » l'attention.*
- *Le temps de sieste et/ou de repos est central (la fatigue se traduit par de l'agitation, de l'inattention).*



## ACCUEIL DU MATIN

### 8h45 : début de l'accueil en classe.

Vous pourrez passer un peu de temps avec votre enfant en classe de 8h45 à 9h. **Ce n'est en rien obligatoire** et si la séparation se passe bien, ce temps doit être évité. Il est pour votre enfant et si ce dernier est tout de suite à l'aise et se sépare de vous facilement, il faut le respecter. Pour favoriser la sérénité nécessaire à la mise en route de la journée collective, 50 personnes dans l'espace d'une classe n'est pas idéal. Ainsi, Cet accueil avec papa ou maman sera fait du 1 au 12 septembre. Ensuite vous pourrez accompagner votre enfant dans le hall d'entrée de la classe mais il/elle entrera ensuite seul(e) en classe. Ne l'aider à sortir ses affaires que quelques semaines.

- Le premier jour, vous aiderez votre enfant à se déshabiller, à accrocher son manteau, à ranger son cartable dans les bacs, à sortir son goûter, à déposer son cahier de liaison, à mettre ses images de présence. Ces étiquettes lui permettent de se projeter dans sa journée. C'est aussi un bon indicateur pour savoir quels sont les enfants qui mangent à la cantine. **Tout cela sera rapidement à faire par l'enfant seul.**
- Vous pouvez rester un moment à jouer avec lui. Il s'agit d'un temps calme qui a de multiples fonctions :
  - Intégration dans un nouveau lieu.
  - Rencontre avec les pairs déjà connus ou non.
  - Partage privilégié d'un temps de jeu, de lecture avec un parent.
  - Séparation avec le parent.
  - ...etc

*Il est donc impératif que ce temps se fasse dans une **ambiance calme et sereine**. On privilégiera donc une activité calme lors de ce temps. Je pourrais être amené à ne pas autoriser certains jeux.*

### 9h00 : fin du temps d'accueil.

- Un signal sonore indique la fin du temps d'accueil. Les enfants rangent (avec votre aide dans un premier temps, puis seuls) les jeux, les livres. **Si l'agitation est trop importante, le signal sera donné avant 9h.** Ils se dirigent ensuite vers les bancs dans le coin regroupement. C'est le moment de dire au revoir à votre enfant. **Merci d'être bref dans ce temps de séparation qui doit être clairement signifié à l'enfant sans être long et générer une spirale d'angoisse pour vous et lui. Sans apaisement ni sérénité...pas d'apprentissages.**
- **Attention au piège du dernier, dernier, dernier bisou** qui n'a d'autre

but que de repousser la séparation, inéluctable mais qui deviendra alors plus difficile.

- Cela devra être fait avant d'aller sur les bancs pour que votre enfant y intègre une notion d'espace de séparation.

***Merci d'essayer d'être au plus tard à 9h00 à dans la classe pour que les enfants puissent entrer dans un temps collectif serein, calme tous ensemble. C'est le temps de la mise en route, des rituels, du langage. Si vous souhaitez partager un temps avec votre enfant c'est de 8h45 à 9h. Au-delà de cet horaire, ne pas prendre de jeu : c'est l'heure du regroupement.***



**LA CANTINE : nous tenons compte de la liste fournie par le périscolaire et uniquement (sauf mail ou mot de votre part indiquant un changement).**

Dans la mesure du possible, prévoyez des jours fixes pour la cantine, comme pour la garderie. Ainsi, les enfants ont des repères dans le temps, et pour eux, c'est sécurisant.

Il est utile de prévoir dans le cartable un vêtement de pluie, en cas de mauvais temps.



### **LA SIESTE**

Les enfants sont couchés dès 13h20. Prévoyez une **petite** couverture, ou duvet, si besoin un **petit** oreiller, et bien sûr le **petit** doudou. Les enfants rentrant chez eux le midi, arriveront à 13h20 pour se coucher en même temps que ceux de la cantine. **Afin de favoriser un endormissement serein et apaisé, merci d'être très vigilants aux horaires.**

Mettez les affaires de couchage dans un grand sac marqué au nom de votre enfant sac qui servira à chaque période de vacances pour remporter le couchage.

Les doudous sont les bienvenus dans la classe, ils aident les enfants à faire la liaison entre l'école et la maison et le cas échéant à surmonter un chagrin. **Attention, plus de tétine à l'école. Le langage est la priorité en maternelle, la tétine y fait obstacle.**

**PETIT DOUDOU :** merci de prévoir **un** doudou de petite taille afin qu'il se loge dans le rangement prévu à cet effet en classe. Si ce n'est pas le cas, le doudou ne sera pas rangé au bon endroit et risque alors d'être égaré.

N'hésitez pas à **dialoguer** avec moi tout au long de l'année : mauvaise nuit, petit chagrin, événements variés, ... Les renseignements et confidences permettent souvent d'aider tout le monde : enfant, parents et enseignants.



## LA SORTIE

- Le midi à 12h : les enfants ne mangeant pas à la cantine sont conduits au portail où vous les attendrez.
- Le soir, à 16h45 les enfants attendent en classe qu'on vienne les chercher. Je serai dans le hall et les appellerai pour qu'ils vous rejoignent calmement.

Soyez ponctuels, un enfant peut rapidement s'angoisser et craindre qu'on ne vienne pas le chercher. En cas de retard sans message de votre part, les enfants se joindront au rang de la garderie ou de cantine.

**Garderie :** nous tenons compte de la liste fournie par le périscolaire et uniquement (sauf mail ou mot de votre part indiquant un changement).



## ETAT DE SANTE DES ENFANTS

Un enfant accueilli à l'école doit être en bonne santé (évitons les contagions). Il est donc important de prévoir une solution de recours (famille, nourrice...) permettant d'assurer un relais en cas de maladie.

**L'école ne peut accueillir des enfants malades, fiévreux.** Merci de nous tenir informés des symptômes observés, des possibles contagions et bien sûr de l'apparition des poux. Cela permet une prévention pour le plus grand nombre. **Aucun médicament ne sera administré sans l'ordonnance du médecin ainsi qu'un mot nous y autorisant de votre part.**

Pour plus d'informations, une réunion de classe vous sera proposée courant septembre ou octobre.

### *Matériel nécessaire pour la rentrée des PS*

- \*2 boîtes kleenex
- \*1 boîte de lingettes
- \*4 rouleaux d'essuie-tout
- \*1 change complet (chaussettes X2, slip X2, tee-shirt, pull, pantalon) **au nom de l'enfant**, en cas de pipi ou de chute dans une flaque d'eau, change qui restera à l'école dans un sac que vous marquerez lisiblement au nom de votre enfant.
- Couches :** il est évident que le port de couches doit être limité au stricte nécessaire. L'enseignant et l'ASEM ne peuvent à eux seuls consacrer de temps aux changes récurrents. Si votre enfant en a besoin, merci de prévoir des couches « culottes ».
- Pour éviter les pertes, il est préférable de marquer tous les vêtements de votre enfant. Pensez à renouveler le contenu du sac aux vacances pour qu'il soit adapté à la saison et à la taille.**
- \*1 porte -vue (fiches plastique 30 pages).
- \* Cahier petit format polypro vert 96 pages (aînés), 60 (fratrie).
- \* 1 carton à dessins 32X45 (A3)



\* une gourde (facile à ouvrir de petite taille pour entrer dans le cartable) au prénom de votre enfant.

\*Une boîte à goûter.



**Prévoir une blouse** : matière caoutchoutée, manches longues serrées. Si possible, installer une petite accroche (ficelle, corde, ...). Elles seront mutualisées en classe.



**IMPORTANT** : Merci d'envoyer une photo d'identité numérisée récente de votre enfant dès à présent et pour **le**

**30 juin au plus tard**. Cela permet la constitution de

toutes les étiquettes qui permettent aux enfants de développer leur autonomie dans la classe.

- Ne pas envoyer de photo en trop haute définition (**640X480 de bonne qualité suffit**).
- **Nommer la photo** au prénom et nom de l'enfant.

Glisser la photo à l'adresse suivante ou en scannant avec votre smartphone ou votre tablette le qr-code. A partir de votre smartphone (le plus simple) il vous sera même proposé de prendre la photo et de l'envoyer directement. Vous pouvez aussi copier ce lien dans votre navigateur :

<https://www.dropbox.com/request/OSDIw9myRmCgIyDwiisU>



Si vous n'arrivez pas à accéder au lien ci-dessous ou au QR-code, **en dernier recours** merci d'utiliser l'adresse de la classe : : [laclasseolivierb@villeveque-sacrecoeur.fr](mailto:laclasseolivierb@villeveque-sacrecoeur.fr)

**CETTE PHOTO EST TRES IMPORTANTE POUR VOTRE ENFANT QUI S'EN AIDERA POUR SE REPERER DANS LA CLASSE. C'EST AUSSI UNE GRANDE PERTE DE TEMPS DE REACTUALISER LES ETIQUETTES ET AUTRES SUPPORTS LORSQUE CERTAINES PHOTOS MANQUENT. ENFIN, UN ENFANT SANS PHOTO SE VOIT DIFFERENCIE DE SES CAMARADES CE QUI N'EST PAS SOUHAITABLE POUR DEMARRER SEREINEMENT L'ANNEE.**



## ANNIVERSAIRES

Chaque enfant pourra fêter son anniversaire individuellement le jour même, la veille ou le lendemain. **Si c'est un jour de goûter collectif**, merci de l'anticiper et de vous inscrire vite dans le tableau en ligne. Votre enfant pourra apporter son gâteau d'anniversaire ou des petits gâteaux pour les partager avec les enfants de sa classe. **Les bonbons ne seront pas distribués.**

De plus, à périodes régulières, nous confectionnerons en classe avec les enfants le goûter d'anniversaire du mois ou de la période si elle est courte que nous partageons au goûter.

Chaque enfant concerné apportera les ingrédients nécessaires pour la confection des gâteaux. Ces derniers seront notés dans le cahier de liaison ou envoyés par mail.



## LE GOÛTER : goûter individuel.

Prévoyez un goûter dans une **boîte** (facile à ouvrir) **marquée au nom de l'enfant**. N'oubliez pas la cuillère en cas de besoin. Les enfants boivent de l'eau au moment du goûter, ne donnez **pas de briques de jus de fruits** qui ne sont pas souvent terminées. Merci de penser à la **gourde**.

*Afin de ne pas couper « l'appétit » pour le repas du midi, prévoyez un goûter léger.*

**Bonnes vacances**

**Olivier Brière  
Sylvie Malbet (ATSEM)**

**Il est possible d'aménager le temps scolaire en Petite Section pour les parents qui souhaitent récupérer leur enfant pour l'après-midi. Cela répond à un cadre précis et il faudra m'en faire part très rapidement. Je ne mettrai personnellement aucun frein à ce type de demande. Les modalités d'application sont indiquées ci-dessous.**

### Obligation d'instruction

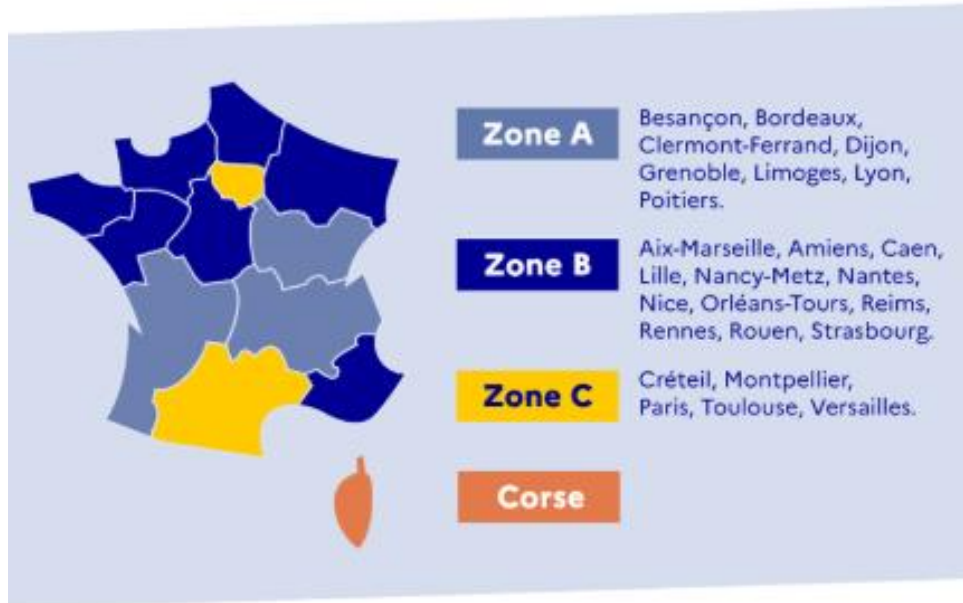
- Depuis la rentrée 2019, tous les enfants âgés de 3, 4 et 5 ans sont concernés par l'obligation d'instruction. Tous ces enfants doivent donc désormais être inscrits dans une école ou une classe maternelle, publique ou privée, sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu'ils l'instruisent ou le font instruire dans la famille. Dans ce cas, des contrôles seront réalisés par les autorités compétentes afin de s'assurer que l'obligation d'instruction est bien respectée.

### Assiduité

- L'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. La loi prévoit toutefois que cette obligation puisse être assouplie pour un enfant de petite section d'école maternelle, si les personnes responsables de l'enfant le demandent. Un décret précise les conditions dans lesquelles cet assouplissement est possible.
- « Art. R. 131-1-1.-L'obligation d'assiduité peut être aménagée en petite section d'école maternelle à la demande des personnes responsables de l'enfant. Ces aménagements ne peuvent porter que sur les heures de classe prévues l'après-midi.  
« La demande d'aménagement, écrite et signée, est adressée par les personnes responsables de l'enfant au directeur de l'école qui la transmet, accompagnée de son avis, à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dans laquelle est implantée l'école, dans un délai maximum de deux jours ouvrés. L'avis du directeur de l'école est délivré au terme d'un dialogue avec les membres de l'équipe éducative.  
« Lorsque cet avis est favorable, l'aménagement demandé est mis en œuvre, à titre provisoire, dans l'attente de la décision de l'inspecteur de l'éducation nationale. Le silence gardé par ce dernier pendant un délai de quinze jours à compter de la transmission de la demande d'aménagement par le directeur de l'école vaut décision d'acceptation.  
« Les modalités de l'aménagement décidé par l'inspecteur de l'éducation nationale sont communiquées par écrit par le directeur de l'école aux personnes responsables de l'enfant. Elles tiennent compte des horaires d'entrée et de sortie des classes, du fonctionnement général de l'école et de son règlement intérieur. Elles peuvent être modifiées à la demande des personnes responsables de l'enfant, en cours d'année scolaire, selon les mêmes modalités que celles applicables aux demandes initiales. »



# Vacances scolaires 2025 - 2026



|                          | Zone A                                       | Zone B                                             | Zone C                                    | Corse                                     |
|--------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Rentrée des élèves       | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025         | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025               | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025      | Mardi 2 septembre 2025                    |
| Vacances de la Toussaint |                                              | Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025      |                                           |                                           |
| Vacances de Noël         |                                              | Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 |                                           |                                           |
| Vacances d'hiver         | Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026 | Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026          | Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026 | Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026 |
| Vacances de printemps    | Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026     | Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026          | Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026    | Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026 |
| Vacances d'été           |                                              | Samedi 4 juillet 2026                              |                                           |                                           |





